



**RAPPORT ANNUEL  
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**ANNÉE SCOLAIRE  
2016-2017**

**« Le Conseil d'établissement prépare et adopte  
un rapport annuel contenant un bilan de ses activités  
et en transmet une copie à la commission scolaire »**

(Réf. : L.I.P., article 82.)

Nom de l'école	Saint-Louis (L'Assomption)
No de l'école	007
Nom du président ou de la présidente	Mathieu Lagacé

-----  
**Signature**

-----  
**Date**

## **TABLE DES MATIÈRES**

- 1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**
- 2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**
- 3. PROJET ÉDUCATIF**
- 4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL**
- 5. SERVICES ÉDUCATIFS**
- 6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES**
- 7. AUTRES**
- 8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR**
- 9. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX**

## MOT DE PRÉSENTATION ET FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE SCOLAIRE

Il me fait plaisir de vous soumettre le rapport annuel des activités de l'école Saint-Louis pour l'année 2016 – 2017 en tant que président du Conseil d'établissement et au nom de tous les membres du CE.

Cette année fut marquée par la transition au niveau de la direction. L'arrivée de Monsieur Éric Riopel en janvier fut l'occasion d'analyser certains fonctionnements et porter certains ajustements. La transition semble s'être bien déroulée. Monsieur Riopel s'est bien intégré dans l'école et son approche est appréciée des enseignants et des élèves.

Un autre grand enjeu ayant interpellé les membres du Conseil d'établissement est l'aménagement de 6 modulaires pour l'année 2017-2018. L'arrivée de 6 nouveaux groupes l'an prochain est un défi d'envergure pour toute l'équipe école. Cette étape aura des impacts sur tous les aspects de la vie scolaire. Une attention toute particulière a été prise pour accueillir les classes de préscolaire.

Ce changement est également une opportunité afin de mettre à jour le système électrique de l'école, projet qui est en cours. Également, il nous sera possible de renouveler notre module de jeu pour l'année scolaire 2018-2019. Un montant de 18 000\$ a été reporté du surplus de cette année afin de prévoir une demande d'aménagement de cours d'école au ministère l'an prochain.

Il est important de mentionner le dévouement exceptionnel de tout le personnel de l'école ainsi que de plusieurs parents bénévoles qui s'impliquent pour la réalisation de nombreuses activités pour les élèves. En outre, il y a eu le traditionnel Carnaval, un spectacle de talent, des expositions de projets scolaires, de nombreuses sorties extérieures et une kermesse de fin d'année. Une course "Spartan race" a été une belle nouveauté cette année qui a su plaire aux élèves.

Afin d'aider au financement de ces nombreuses activités et d'aider certaines familles de l'école, nous avons organisé une vente de cartes de Noël qui a bien fonctionné.

En terminant, au nom des membres du Conseil d'établissement, je tiens à exprimer toute notre gratitude et notre reconnaissance pour le travail accompli par le personnel scolaire, les membres de notre conseil d'établissement ainsi que les parents bénévoles qui ont à cœur l'épanouissement de nos élèves et le bon fonctionnement de l'école.

Un grand merci aux enseignants, au personnel de soutien, à Monsieur Éric Riopel ainsi qu'à Madame Diane Bériault.

Merci à tous pour votre dévouement et votre contribution au mieux-être de nos enfants.

## 1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT L.I.P., art. 42, 43

<b>Indiquez par un (x) l'énoncé approprié.</b>		
1.1	Combien de parents ont assisté à l'assemblée générale annuelle (art. 47) tenue en début d'année ?	<input type="checkbox"/> 0 à 10 <input type="checkbox"/> 11 à 25 <input type="checkbox"/> 26 à 50 <input checked="" type="checkbox"/> 51 à 100 <input type="checkbox"/> 100 et plus
1.2	L'assemblée générale était la seule activité au programme de la soirée.	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
1.2.1	Si <b>non</b> , indiquez le type d'activité qui s'est tenu avant ou après l'élection. <b>Première rencontre de parents</b>	
1.3	Votre Conseil d'établissement est constitué de combien de membres? (art. 43)	<b>10</b> (Total)
	Précisez :	
1.3.1	Nombre de représentants des parents.	<b>5</b>
1.3.2	Nombre de représentants des enseignants.	<b>3</b>
1.3.3	Nombre de représentants du personnel de soutien.	<b>2</b>
1.3.4	Nombre de représentants du personnel professionnel.	
1.3.5	Nombre de représentants de la communauté.	
1.3.6	Nombre de représentants des élèves.	
1.4	Avez-vous eu des <i>démissions</i> en cours d'année?	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
	Si <b>oui</b> , précisez le nombre ( <b>nb</b> ) et s'ils ont été remplacés ( <b>remplacement</b> )	Nb      Remplacement
1.4.1	Démissions chez les parents.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.4.2	Démissions chez les enseignants.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.4.3	Démissions chez le personnel de soutien.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.4.4	Démissions chez le personnel professionnel.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.4.5	Démissions chez les représentants de la communauté.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.4.6	Démissions chez les élèves.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
1.5	Y a-t-il eu du public aux rencontres du Conseil d'établissement ? (art. 68)	
	<b>Cochez</b>	
1.5.1	Des parents	<input type="checkbox"/> Très souvent <input type="checkbox"/> À l'occasion <input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.5.2	Du personnel de l'école	<input type="checkbox"/> Très souvent <input type="checkbox"/> À l'occasion <input checked="" type="checkbox"/> Jamais
1.5.3	Autres, précisez.	<input type="checkbox"/> Très souvent <input type="checkbox"/> À l'occasion <input checked="" type="checkbox"/> Jamais

## 2. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE [L.I.P., art. 67]

<i>Indiquez par un (x) l'énoncé approprié.</i>	
2.1	Le Conseil d'établissement s'est doté de règles écrites de régie interne. <input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
2.2	Combien de rencontres régulières avez-vous tenues cette année? <b>6</b> (Nombre)
2.3	Si vous avez tenu moins de cinq (5) rencontres, indiquez la ou les raisons. <input type="checkbox"/> <b>Quorum non atteint</b> <input type="checkbox"/> <b>Absences de parents</b> <input type="checkbox"/> <b>Autres. Précisez</b>

## 3. PROJET ÉDUCATIF [L.I.P., art. 36, 37, 74]

<i>Indiquez par un (x) l'énoncé approprié.</i>	
3.1	L'école a un projet éducatif écrit et il a été adopté (art. 74) par le Conseil d'établissement. <input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
3.2	Le Conseil d'établissement a vu à la réalisation du projet éducatif. (art. 36, 74) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
3.3	Le Conseil d'établissement a procédé à son évaluation. 3.3.1 Si <b>non</b> , quand est-ce prévu? (Date)
3.4	Aux fins de 3.1, 3.2 et 3.3, le Conseil d'établissement s'est assuré de la participation des personnes intéressées. (art. 74) <input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
3.5	Commentaires :

N.B. La Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I -13.3) précise l'implication du conseil d'établissement dans un certain nombre d'aspects touchant l'organisation de l'école. Chacun de ces aspects n'a pas à être repris à chaque année. Une fois convenue, l'organisation est maintenue jusqu'à ce qu'un changement soit requis. L'ensemble des points concernés devrait être revu sur un cycle de quelques années à déterminer dans le plan de travail du conseil d'établissement.

#### 4. DOSSIERS D'ORDRE GÉNÉRAL

<i>Indiquez par un (x) l'énoncé approprié.</i>		
4.1	Le Conseil d'établissement a approuvé les <b>règles de conduite</b> et les <b>mesures de sécurité</b> . (art. 76)	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
4.2	Le Conseil d'établissement <b>a informé la communauté et lui a rendu compte de la qualité des services offerts par l'école</b> . (art. 83)	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
4.3	Au cours de l'année, le Conseil d'établissement <b>a été consulté sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement</b> , si tel est le cas. (art. 79)	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b> <input type="checkbox"/> <b>N/A</b>
4.4	Au cours de l'année, le Conseil d'établissement <b>a été consulté sur les critères de sélection du directeur de l'école</b> . (art. 79)	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
4.5	Au cours de l'année, le Conseil d'établissement <b>a donné un ou des avis à la Commission scolaire sur des questions ou sujets relatifs à la bonne marche de l'école ou à une meilleure organisation des services dispensés par la Commission scolaire</b> . (art. 78)	<input checked="" type="checkbox"/> <b>Oui</b> <input type="checkbox"/> <b>Non</b>
4.6	Commentaires:	

## 5. SERVICES ÉDUCATIFS

<i>Indiquez par un (x) l'énoncé approprié.</i>		
5.1	Au cours de l'année, le Conseil d'établissement a approuvé <b>les modalités d'application du Régime pédagogique.</b> (art. 84)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.1.1	Précisez :	
5.2	Le Conseil d'établissement a approuvé <b>les orientations générales en matière d'enrichissement et d'adaptation des programmes.</b> (art. 85)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> N/A
5.3	Le Conseil d'établissement a approuvé <b>le temps alloué à chaque matière.</b> (art. 86)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.4	Le Conseil d'établissement a été informé, si tel est le cas, <b>des programmes d'études locaux au secondaire.</b> (art. 96.15.1°)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.5	Le Conseil d'établissement a été informé <b>des critères relatifs à l'implantation de nouvelles méthodes pédagogiques.</b> (art. 96.15.2°)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.6	Le Conseil d'établissement a été consulté <b>sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique.</b> (art. 96.15.3°)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.7	Le Conseil d'établissement a été informé <b>des normes et modalités d'évaluation.</b> (art. 96.13.4°)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.8	Le Conseil d'établissement a été informé <b>des règles relatives au classement des élèves et au passage d'un cycle à l'autre au primaire.</b> (art. 96.13.5°)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.9	Le Conseil d'établissement a approuvé <b>la programmation des activités éducatives qui nécessitent un changement aux heures d'entrée et de sortie quotidiennes des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'école.</b> (art. 87)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
5.10	Le Conseil d'établissement a été informé <b>des critères d'inscription des élèves.</b> (art. 239)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

## 6. RESSOURCES MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES

<i>Indiquez par un (x) l'énoncé approprié.</i>		
6.1	Le Conseil d'établissement <b>a approuvé l'utilisation des locaux.</b> (art. 93)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2	Le Conseil d'établissement <b>a sollicité ou reçu des dons, legs, subventions ou contributions, il en a surveillé l'administration et, à sa demande à la Commission scolaire, il a pu examiner les dossiers du fonds et reçu de celle-ci tout compte, rapport et information s'y rapportant.</b> (art. 94)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.2.1	Précisez : Avec les producteurs de lait du Québec pour le carnaval de l'école.	
6.3	Le Conseil d'établissement <b>a adopté le budget annuel de l'école.</b> (art. 95)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
6.3.1	Commentaires :	
6.4	Le Conseil d'établissement <b>a été consulté sur les besoins de l'école relatifs aux biens et services et aux locaux.</b> (art. 96.22)	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

## 7. AUTRES

<i>Indiquez par un (x) l'énoncé approprié.</i>		
7.1	Le Conseil d'établissement <b>a organisé des services extrascolaires.</b> (art. 90)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
7.1.1	Précisez :	
7.2	Le Conseil d'établissement <b>a conclu un contrat au nom de la Commission scolaire, après lui avoir soumis le projet.</b> (art. 91)	<input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non



## 8. PROSPECTIVES POUR L'ANNÉE À VENIR

8.1	Quels sont vos projets pour l'année à venir (dossiers prioritaires, plan de travail, etc.)?
8.1.1	<p>Précisez :</p> <p><b>Projets pour l'année à venir :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>· <b>Accueil de 6 nouveaux groupes dans les modulaires</b></li><li>· <b>Poursuivre l'actualisation du plan de réussite en lien avec le projet éducatif et la convention de gestion</b></li><li>· <b>Maintenir le looping pour le 3e cycle</b></li><li>· <b>Revoir les campagnes de financement</b></li><li>· <b>Poursuivre le soutien des projets de classe soumis par les enseignants</b></li><li>· <b>Prévoir le remplacement du module de jeu pour septembre 2018</b></li></ul>

## 9. COMMENTAIRES GÉNÉRAUX

9.1	Commentaires :	
-----	----------------	--